

## Zoom sur ...

### ...l'évolution de l'épidémie COVID-19 et les mesures d'atténuation de l'impact sur les systèmes bancaires et le financement des économies ouest-africaines

**En Afrique de l'Ouest (hors Nigéria et Ghana), à la date du 2 avril 2020, on enregistre 948 cas confirmés, contre 418 une semaine auparavant.** En outre, sur ces cas confirmés, on note 31 décès (+21) et 143 guérisons (+121). Les pays les plus touchés demeurent le Burkina Faso avec 288 cas (+136), le Sénégal avec 195 cas (+90) et la Côte d'Ivoire avec 194 cas (+98).

| Pays          | Cas confirmés | Décès     | Guérisons  |
|---------------|---------------|-----------|------------|
| Bénin         | 13            | 0         | 1          |
| Burkina Faso  | 288           | 16        | 50         |
| Cap-Vert      | 6             | 1         | 0          |
| Côte d'Ivoire | 194           | 1         | 15         |
| Gambie        | 4             | 1         | 2          |
| Guinée        | 52            | 0         | 1          |
| Guinée-Bissau | 9             | 0         | 0          |
| Libéria       | 6             | 0         | 0          |
| Mali          | 36            | 3         | 0          |
| Mauritanie    | 6             | 1         | 2          |
| Niger         | 98            | 5         | 0          |
| Sénégal       | 195           | 1         | 55         |
| Sierra Leone  | 2             | 0         | 0          |
| Togo          | 39            | 2         | 17         |
| <b>Total</b>  | <b>948</b>    | <b>31</b> | <b>143</b> |

Comme dans d'autres régions du monde, au-delà de l'impact sanitaire, les répercussions économiques et financières de la pandémie dans la zone cristallisent également l'attention. Les premiers secteurs touchés dans la région sont notamment le transport, le tourisme (dont l'hôtellerie et la restauration), les loisirs et le commerce autre que de biens essentiels. Toutefois, de façon générale, il est attendu un ralentissement de l'activité dans les autres secteurs. Au niveau des systèmes financiers, des inquiétudes subsistent également car ceux des pays de la zone sont en général peu développés et modestement résilients aux chocs. Ainsi, aux côtés des autorités publiques qui ont annoncé des mesures pour soutenir l'activité économique et les ménages, **les banques centrales de la zone sont également intervenues en vue d'accompagner les efforts en cours au sein des Etats.**

### ❖ **Les répercussions de la pandémie devraient accentuer la fragilité des systèmes financiers**

A court terme, l'impact de la crise liée à la pandémie sur les systèmes financiers des pays de la zone se ressentirait principalement à travers :

- (i) **une baisse de la liquidité** : en Afrique de l'ouest, la situation de la liquidité est assez divergente selon les pays et fluctuante dans le temps. En 2019, on a pu noter des tensions de liquidité au cours de second semestre au **Libéria** et durant toute l'année en **Sierra Leone**. En outre, elle a été globalement adéquate durant toute l'année **en zone UEMOA**. Aussi, il faut souligner que la situation est également hétérogène au sein de la zone : prises individuellement, la plupart des banques de petite taille sont celles qui font face très souvent à des tensions de liquidités tandis que les filiales de multinationales arrivent à satisfaire en général leurs besoins de liquidité. La baisse de la liquidité anticipée proviendrait en grande partie d'une baisse des dépôts (due au ralentissement de l'activité économique), associée à un mouvement de désépargne de la clientèle. La pression sur la liquidité serait également accentuée par les besoins en trésorerie des entreprises ainsi que les sollicitations des Etats pour financer leur budget (émissions de titres publics et emprunt).
- (ii) **une hausse des créances en souffrance** : le ralentissement de l'activité des entreprises ou la suspension pour d'autres entraineront de facto des difficultés pour celles-ci à faire face aux échéances de remboursement de leurs emprunts. Il s'en suivra nécessairement une dégradation du portefeuille de prêts des établissements financiers, qui déjà se situent à des niveaux élevés dans plusieurs pays en Afrique de l'Ouest. En particulier, le taux de dégradation du portefeuille de prêts des banques se situait à 16,2% au **Libéria** au troisième trimestre 2018, à 17,7% au **Bénin**, à 25,5% en **Guinée-Bissau** et à 13,9% au **Sénégal** à fin 2019. L'accentuation du niveau de dégradation des actifs aura pour conséquence un ralentissement de l'activité de prêt, ce qui pourrait impacter négativement le dynamisme des économies et entraver la reprise pour le secteur privé au sorti de la crise (fin de la pandémie).

❖ **Face à la menace, les banques centrales ont adopté des plans de riposte pour soutenir le financement interne des économies**

En Afrique de l'Ouest (hors Nigéria et Ghana), des banques centrales, notamment la BCEAO (pays de l'UEMOA) ainsi que celles du Cap-Vert, de la Gambie, du Libéria, de la Mauritanie et de la Sierra Leone ont déjà adopté des mesures visant à soutenir les systèmes bancaires et le financement des économies. Seule la banque centrale de la Guinée n'a pas encore annoncé de mesures dans ce sens.

Anticipant les tensions de liquidité, **plusieurs mesures adoptées par les banques centrales visent à accroître la liquidité bancaire ou à réduire son coût et à soutenir l'activité bancaire** :

- Pour les économies de l'UEMOA, la BCEAO a décidé d'accroître les ressources injectées lors des opérations d'open-market (+518,3 M EUR par semaine pour atteindre 7,2 Mds EUR par semaine) ; d'élargir le champ des mécanismes d'accès au refinancement en rendant éligibles les prêts octroyés à 1700 entreprises, permettant ainsi aux banques d'accéder à des ressources complémentaires de 1,6 Md EUR et d'organiser les adjudications lors opérations d'open-market au taux fixe de 2,50%, son plus faible taux d'intervention.
- La Banque centrale du Cap-Vert (BCV) a réduit son taux directeur de 1,5% à 0,25% ; le taux de facilité de prêt marginal de 3% à 0,5% ; le coefficient de réserves obligatoires de 13% à 10% et le seuil minimal du ratio de solvabilité de 12% à 10% en 2020 et 2021. Elle a également mis en place un instrument d'apport de liquidité à long terme, d'un montant global de 407,3 M EUR (à raison de 45,3 M EUR par mois pendant 9 mois), avec des échéances allant jusqu'à 3 ans et au taux d'intérêt de 0,75%.
- La Banque centrale de la Gambie (CBG) a baissé son taux directeur de 0,5 point de pourcentage à 12%, réduisant ainsi le taux de facilité de prêt marginal réduite de 13,5% à 13%.
- La banque centrale de la Mauritanie (BCM) a baissé son taux directeur de 6,5% à 5% ; le taux de la facilité de prêt marginal de 9% à 6,5% ; le taux de réserves obligatoires de 7% à 5%. Elle a également procédé à la mise en place d'un mécanisme (swap), permettant aux banques de donner en garantie des devises contre des Ouguiyas MRU pour une période n'excédant pas un mois renouvelable, au taux d'intérêt de 0%.
- La banque centrale de la Sierra Leone (BSL) a réduit son taux directeur de 16,5% à 15% et a décidé d'allonger la période de constitution des réserves obligatoires pour les banques commerciales de 14 jours à 28 jours.

**Des mesures ont été également prises en vue de soutenir les entreprises, en particulier celles affectées par la crise.** A cet effet, la BCEAO et la BCV ont autorisé les banques à accorder des reports d'échéances de remboursement aux entreprises affectées par la pandémie pour une période de 3 mois, renouvelable ; ceci sans effet sur le classement de la créance. La Banque centrale du Libéria (CBL) a décidé de suspendre pour 3 mois les règles de classements et de provisionnement des créances aux entreprises des secteurs de l'aviation, du tourisme, de l'agriculture et du commerce transfrontalier. La BSL, quant à elle, a choisi de mettre en place une facilité de crédit de 47,5 M EUR, pour financer la production, l'approvisionnement et la distribution des biens et services essentiels, par le biais des banques, à un taux concessionnel (pas annoncé). A côté de cela, des initiatives ont été prises pour soutenir les importations de biens essentiels : la BSL entend ainsi faciliter la disponibilité des ressources en devises et la BCM a décidé de geler les cautions relatives à l'ouverture des crédits documentaires pour ces biens.

**Seules la BCEAO et la BCV ont annoncé des mesures de soutien aux finances publiques.** La première a ainsi décidé d'affecter 38,1 M EUR à la Banque Ouest Africaine de Développement, en vue d'augmenter le montant de ses prêts concessionnels aux Etats membres. La seconde a opté pour un appui plus direct, notamment par la mise en place, de façon exceptionnelle, d'un dispositif de rachat de la dette publique, au taux de réescompte qui, de ce fait, a été abaissé à 1%, contre 5,5% auparavant.

❖ **Certaines banques centrales incitent également à une plus grande utilisation des moyens de paiement électroniques**

Dans cet élan de mesures, les populations sont aussi encouragées à utiliser davantage les moyens de paiement digitaux, dont le *mobile money*, pour limiter les contacts et les déplacements, en particulier dans la zone Uemoa et au Libéria. En effet, la BCEAO et la CBL, chacun en accord avec les acteurs concernés de sa zone, ont arrêté des mesures visant à réduire ou à suspendre, selon les cas et pour des périodes déterminées, les frais liés au transfert d'argent et aux transactions commerciales via les moyens de paiement électroniques. Parallèlement, elles ont procédé au relèvement des limites quotidiennes et mensuelles des opérations via ces canaux (de 100% et 50% respectivement pendant trois mois au Libéria et en zone Uemoa de 50% et 20% respectivement sur 30 jours, renouvelable. Pour information, le taux d'utilisation du *mobile money* se situait à 53,9% en zone UEMOA et à 21% au Libéria en 2017.

## ACTUALITE REGIONALE

---

### **Bruno Le Maire propose un moratoire de la dette pour les pays en développement**

En amont de la prochaine réunion de l'Eurogroupe, [le ministre français de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire a tenu une conférence de presse le 2 avril](#) à destination de la presse étrangère, portant exclusivement sur la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19. Concernant les pays en développement, et en particulier le continent africain, le ministre a proposé la mise à disposition de 3 facilités financières: (i) l'ouverture de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI à hauteur de 500 Mds USD (460 Mds EUR) ; (ii) la mise en œuvre d'une nouvelle ligne de crédit rapide pour compléter la ligne de *swap* des banques centrales (outil de protection contre un risque de liquidités en devises) (iii) un moratoire de la dette des pays les plus pauvres dans les mois à venir. Cette troisième proposition fait écho à [la demande formulée par les ministres africains des Finances](#) lors d'une conférence en ligne organisée par la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies le 19 mars, puis reprise par [la Banque mondiale et le FMI qui ont appelé tous les créanciers bilatéraux publics à suspendre](#), avec effet immédiat, les paiements au titre du remboursement de la dette des pays en développement qui en demandent une dispense. Le ministre français a précisé que « le Club de Paris, qui a l'expérience de ces situations, devrait être à l'avant-garde de cette initiative ».

### **La CNUCED propose un plan de soutien de 2500 Mds USD pour les pays en développement contre le COVID-19**

[La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement \(CNUCED\) a demandé, le 30 mars](#), que les pays en développement reçoivent une aide de 2 500 Mds USD pour surmonter le choc sanitaire et économique du COVID-19 : (i) 500 Mds USD sous forme de « plan Marshall » pour la santé ; (ii) 1000 Mds USD de liquidités pour aider les Etats à surmonter les conséquences des confinements et de la chute des échanges mondiaux ; (iii) 1000 Mds USD pour un arrêt des remboursements des dettes des Etats et la réduction significative de leur dette. Le rapport des économistes de la CNUCED suggère également un meilleur contrôle des mouvements de capitaux pour empêcher une aggravation de leur fuite, limiter le risque de raréfaction des liquidités et stopper la chute des devises et des prix des actifs. Ce montant correspond à ce que les pays développés auraient dû verser au cours de la dernière décennie s'ils avaient tenu la promesse faite à l'ONU de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.

### **L'OMS obtient 2 M USD de la Banque africaine de développement pour contenir la pandémie en Afrique**

[Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement \(BAfD\) a approuvé, le 31 mars, le décaissement de 2 M USD](#) sous forme d'aide d'urgence en faveur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour le renforcement de sa capacité à aider les pays africains à maîtriser la pandémie du COVID-19 et à en atténuer les effets. Ce don est une contribution au Plan de préparation et d'intervention de l'OMS de 50 M USD, appuyé également par d'autres partenaires techniques et financiers comme l'Union européenne ou les Nations unies. Le Groupe de la Banque devrait prochainement dévoiler un programme d'aide financière qui permettra aux gouvernements et aux entreprises d'adopter des mesures souples destinées à réduire les effets de cette pandémie sur les plans économique et social. Pour rappel, le 26 mars, la BAfD a levé un montant de 3 Mds USD par le biais d'un emprunt obligataire social de trois ans destiné à atténuer les effets économiques et sociaux de la pandémie.

### **Promotion des paiements électroniques dans le contexte de la lutte contre la propagation du Covid-19 en zone UEMOA**

[La BCEAO, l'ensemble de la communauté bancaire et les établissements de monnaie électronique de l'UEMOA, ont pris de nouvelles mesures pour encourager les populations à limiter les contacts physiques grâce à l'utilisation des paiements digitaux.](#) Ces mesures ont essentiellement pour effet de réduire les coûts des transactions de monnaie électronique et s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par la BCEAO le 21 mars 2020. Il s'agit notamment de la gratuité, à l'échelle nationale, des transferts

de monnaie électronique entre personnes pour les montants inférieurs ou égaux à 5 000 FCFA (7,6 EUR) ainsi que des paiements de factures d'eau et d'électricité, via la téléphonie mobile, pour les montants inférieurs ou égaux à 50 000 FCFA (76,2 EUR) ; les commissions payées par les commerçants sur les paiements marchands via la monnaie électronique sont supprimées et réduites de 50% lorsqu'elles sont adossées aux cartes dans le réseau du Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA) ; le relèvement du plafond de rechargement du porte-monnaie électronique de 2 à 3 M FCFA (de 3 048,8 EUR à 4 513,2 EUR) et du cumul mensuel de rechargement de 10 à 12 M FCFA (15 243,9 EUR à 18 292,7 EUR) ; la réduction de 50% des frais appliqués aux virements bancaires et des frais de retrait par carte bancaire dans le réseau régional du GIM-UEMOA ; l'assouplissement des conditions d'ouverture des comptes de monnaie électronique (sur la base des données de la téléphonie mobile).

### **L'AFD et l'INSERM mettent en œuvre un dispositif de soutien de 982 M FCFA pour 5 pays d'Afrique francophone**

Dans le cadre de l'appui apporté par la France en réponse à la crise du Coronavirus, l'Agence française de développement (AFD) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont annoncé, [le 27 mars, le lancement d'un dispositif conjoint visant à améliorer la veille sanitaire et la prise en charge des cas suspects de Covid-19 dans 5 pays d'Afrique](#) (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali et Sénégal). Appelé Aphro-Cov, ce programme piloté par REACTing ciblera les laboratoires, le dispositif d'alerte précoce, les services cliniques et, via une sensibilisation et une communication renforcée, toute la population. Le montant de la subvention accordée par l'AFD à l'Inserm dans le cadre de ce nouveau projet s'élève à 982 M FCFA (1,5 M EUR).

### **25 M EUR supplémentaires de l'Union européenne pour le programme de couverture maladie universelle des pays ACP**

Le secrétaire général du groupe des États ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) a annoncé, [dans un communiqué publié le 27 mars](#), une collaboration avec l'Union européenne pour mobiliser 25 M EUR supplémentaires pour le programme en cours visant à renforcer les systèmes de santé pour une couverture sanitaire universelle dans chaque État ACP. Cette annonce intervient dans le cadre de la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19. Le programme est financé par le 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) et principalement mis en œuvre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les fonds supplémentaires, qui proviendront également d'un instrument approprié du 11<sup>ème</sup> FED, aideront les pays à (i) accélérer la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire par le renforcement des systèmes de santé et à (ii) améliorer la préparation aux urgences sanitaires nationales, régionales et mondiales au-delà de la pandémie de COVID-19.

### **L'OMT table sur un manque à gagner compris entre 300 et 450 Mds USD en raison de la pandémie COVID-19**

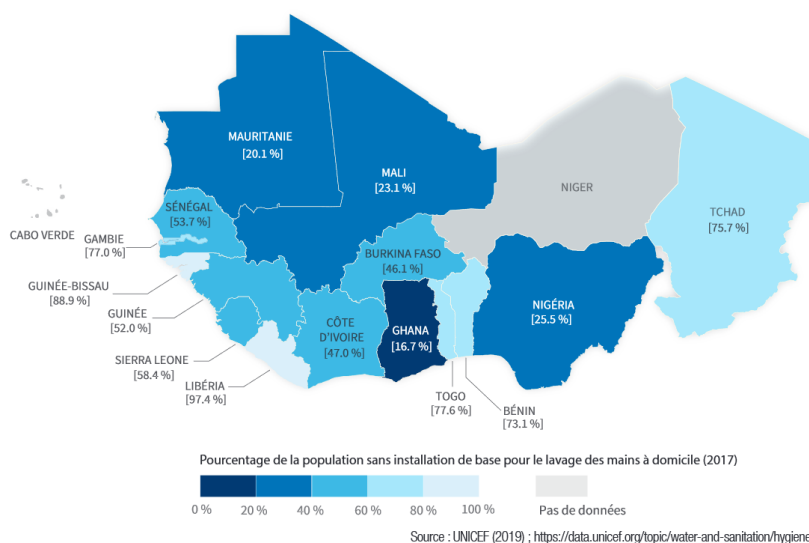
[L'Organisation mondiale du tourisme \(OMT\) prévoit une baisse de 20% à 30% des recettes du tourisme international](#), dans des proportions comprises entre 300 et 450 Mds USD, soit près d'un tiers des 1 500 Mds USD de recettes générées en 2019. Compte tenu des tendances passées du marché, la Covid-19 ferait perdre de cinq à sept ans de croissance, estime l'institution spécialisée de l'ONU. En Afrique de l'Ouest, le Cap-Vert fait partie des pays les plus concernés par cette problématique. [Le gouvernement cap-verdien estime que la chute des fréquentations touristiques fait peser des risques lourds de récession en 2020](#) pour l'Etat insulaire, avec une baisse du nombre de touristes de plus de 500 000 et la perte potentielle de 18 000 emplois.

### **Report du Sommet Afrique-France de Bordeaux**

L'évolution de la situation sanitaire internationale, liée au Covid-19, ne permettra pas de tenir l'organisation du Sommet Afrique France initialement prévu les 4, 5 et 6 juin prochains à Bordeaux. Il a donc été décidé le report de cet événement international majeur, devant réunir de nombreux chefs d'Etat. En liaison avec ses homologues des pays africains, le Président de la république française proposera une initiative consacrée à la réponse sanitaire et économique du Covid-19 en Afrique.

## Un tiers des ménages ouest-africains sans installation de base pour le lavage des mains

Selon les données de l'UNICEF de 2017 ([republiées par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE](#)), la majorité des ménages sahéliens et ouest-africains ne disposent pas de facilités permettant le lavage des mains au savon, un geste essentiel contre la propagation du COVID-19 mais aussi celle d'autres maladies sévissant encore dans la région, comme le choléra. Seuls le Ghana, le Mali, la Mauritanie et le Nigéria dépassent la moyenne mondiale des 60% de personnes ayant accès à l'eau et au savon. La situation est particulièrement mauvaise au Bénin, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria et au Togo où au moins les trois quarts de la population en sont privés. Si les zones rurales sont généralement moins bien équipées que les zones urbaines, les populations en ville sont particulièrement menacées compte tenu de la densité de population plus élevée et du grand nombre d'espaces densément fréquentés.



## 11,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

[Le Réseau de prévention des crises alimentaires](#) (RPCA) – une plateforme de concertation autour des enjeux alimentaires et nutritionnels au Sahel et en Afrique de l'Ouest, composée des Etats d'Afrique de l'Ouest, d'institutions régionales comme l'UEMOA, la CEDEAO et l'OCDE, d'ONG, ou encore de partenaires au développement comme le Programme alimentaire mondial – organisait le 2 avril une réunion virtuelle restreinte afin de partager les informations essentielles sur [la situation alimentaire et nutritionnelle de la région](#). D'après la dernière analyse du réseau, 11,4 millions de personnes ont actuellement besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle, dont 1,6 million de personnes au Niger, 1,6 millions au Burkina Faso, 1 million en Sierra Leone et 760 000 au Mali. Ces chiffres sont en augmentation de 20% par rapport à la dernière analyse effectuée en novembre 2019. [La situation pourrait s'aggraver](#) (jusqu'à 17 millions de personnes pendant la période de soudure en juin-août 2020) en raison de la crise sécuritaire, qui a déjà provoqué une forte augmentation du nombre de déplacés. Le nombre de personnes déplacées a été multiplié par 4 en un an pour atteindre 1,2 million au Burkina Faso, au Mali et au Niger. A la crise sécuritaire s'ajoute la pandémie de COVID-19. Les différentes mesures prises par les Etats pour endiguer la progression de la maladie font peser des risques forts d'aggravation de la situation alimentaire, telles que la fermeture des écoles – considérant que les repas scolaires peuvent représenter le seul repas nutritionnel des enfants de familles vulnérables. Le Burkina Faso, pays le plus touché de la région en termes de nombre de cas de coronavirus confirmés et de décès, pourrait connaître la plus forte augmentation de l'insécurité alimentaire parmi les pays de la zone dans les prochains mois.

## 7 pays d'Afrique de l'Ouest vont recevoir 379 M USD de la Banque mondiale pour renforcer leur système statistique

[Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale](#) a approuvé, le 26 mars, une enveloppe de 379 M USD (343 M EUR) de crédits et de dons de l'Association internationale de développement (IDA), destinée à l'harmonisation et au renforcement des systèmes statistiques dans sept pays d'Afrique de l'ouest : Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Sierra Leone et Togo. L'objectif du projet est d'accroître le nombre de données de qualité disponibles, en renforçant notamment les capacités des bureaux nationaux de la statistique dans les pays bénéficiaires. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des

statistiques en Afrique (SHaSA2), une initiative continentale conçue pour remédier aux insuffisances des systèmes statistiques et soutenir le déploiement du programme d'intégration régionale de l'Afrique.

## BURKINA FASO

---

### **Lancement de deux essais cliniques par le gouvernement contre la pandémie de COVID-19**

[Le gouvernement vient de lancer deux essais cliniques pour lutter contre la pandémie](#) : (i) un premier programme dénommé Chloraz, en collaboration avec le Centre Muraz de Bobo-Dioulasso et les CHU de Tengandogo (Ouagadougou) et Souro Sanon (Bobo-Dioulasso), dont l'objectif est d'évaluer l'efficacité et la sécurité de l'utilisation de la Chloroquine et de la combinaison Chloroquine et Azithromycine dans le traitement de l'infection au COVID-19 ; (ii) le programme API-COVID-19, essai clinique international conduit avec le Bénin. L'objectif est d'évaluer l'efficacité clinique et virologique d'un médicament à base de plante appelée Apivirine chez les patients atteints de COVID-19. Le département médecine et pharmacopée traditionnelle de l'IRSS/CNRST poursuivra les investigations en faisant un screening des différentes plantes pour élucider le potentiel antiviral des différents extraits.

### **Suspensions et coupures de salaires suite à la grève dans la fonction publique**

[Plus de 675 fonctionnaires, relevant en majorité des ministères en charge de l'Education nationale et de la Magistrature, n'ont pas perçu leur traitement fin mars 2020](#). Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 31 mars à Ouagadougou, la coalition de plus de 50 syndicats « en lutte contre la baisse du pouvoir d'achat et pour la suppression de l'IUTS » a dénoncé une répression « sauvage » du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires qui avaient fait grève début mars. Selon la coalition syndicale, les dispositions de l'arrêté signé en 2013, portant modalités de la retenue pour fait de grève, n'ont pas été respectées. Pour autant, le 2 avril 2020, le collectif syndical dans une lettre ouverte au Président du Faso a annoncé la suspension du mot d'ordre de grève pour, à titre patriotique, tenir compte de la situation sanitaire difficile.

### **Climat des affaires : 24 heures pour créer son entreprise**

Depuis le 23 mars 2020, [la Maison de l'entreprise du Burkina Faso \(MEBF\) met à la disposition des potentiels créateurs d'entreprises une plateforme digitale](#) en ligne ([www.creerentre-prise.me.bf](http://www.creerentre-prise.me.bf)) pour accéder aux différents centres de facilitation des affaires tels que le Guichet unique du foncier (GUF), le Centre de facilitation des actes de construire (CEFAC) et le Centre de formalités des entreprises (CEFORE) et créer son entreprise en 24 heures. Actuellement, deux solutions de paiement des frais de formalités d'entreprise par Mobile Banking sont proposées : Coris Money et Orange Money. Cette plateforme contribuera à améliorer le classement Doing Business du pays (151<sup>ème</sup> sur 190 dans le dernier classement 2020). Le prochain défi pour la MEBF sera la mise en place, au sein du CEFORE, d'un guichet unique de banques pour l'ouverture du compte de dépôt de capital social de la société à créer.

### **Mobilisation du secteur des mines contre le COVID-19**

Le Président de la Chambre des mines, Tidiane René Barry, a annoncé [le 31 mars 2020 dans un communiqué](#), un ensemble de mesures mises en place pour lutter contre la pandémie, en conformité avec le plan national. Il a notamment évoqué : des mesures de confinement partiel ou total suivant la situation de chaque site minier ; la réorganisation du cycle de travail sur les sites et des mouvements des personnels des grandes villes vers les sites miniers. Par ailleurs, des discussions sont en cours pour qu'une aide financière et matérielle soit apportée par la CDM au ministère de la Santé.

## CAP-VERT

---

### **Le Conseil d'administration du FMI adopte la 1<sup>ère</sup> revue du Programme soutenu par un Instrument de coordination de la politique économique**

[Le Conseil d'administration du FMI a validé la première revue du Programme](#) qui vise à soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique de développement durable du Cap-Vert. Les objectifs principaux du programme

sont de (i) restaurer la viabilité de la dette et des finances publiques, (ii) restructurer les entreprises publiques, (iii) améliorer le cadre de politique monétaire et poursuivre l'accumulation de réserves, (iv) renforcer la stabilité du système financier et (v) mettre en œuvre des réformes structurelles pour accélérer la croissance. Le FMI estime que la performance macroéconomique du pays a été impressionnante, avec une croissance économique à 6% en glissement annuelle en septembre 2019 et estimée à 5,5% sur l'année 2019, tirée par l'activité dans les services (tourisme, construction et industrie). Le déficit courant a chuté, de 7,9% du PIB en 2017 à 3% en 2019. Le déficit budgétaire s'est établi à 2,8% du PIB en 2018 puis 1,9% en 2019 et le ratio de dette publique sur PIB a baissé de 125,9% en 2017 à 123% à fin 2019. Les prévisions pour 2020 sont assombries par la crise du COVID-19 qui devrait impacter négativement les flux de touristes, d'IDE et de remises des migrants. La croissance pourrait revenir à son niveau d'avant-crise en 2021 (5% à moyen terme).

## COTE D'IVOIRE

---

### **COVID-19 : Mesures de soutien aux entreprises et aux ménages prises par le gouvernement ivoirien**

Dans le cadre de l'atténuation de l'impact économique et social de la pandémie du Covid-19, [le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly a énoncé une série de mesures à destination des entreprises](#). Il s'agit entre autres de : (i) la suspension des contrôles fiscaux pour une période ainsi que le report du paiement des taxes forfaitaires pour les petits commerçants et artisans pour 3 mois ; (ii) le report, pour une période de trois mois, du paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales, (iii) la réduction de 25% de la patente transport ; (iv) le report pour une période de 3 mois, du paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux pour les entreprises du tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés ; (v) l'exonération de droits de taxes et de TVA sur les équipements de santé destinés à lutter contre l'épidémie ; (vi) la continuité des paiements sur les chantiers publics de l'Etat. [Le gouvernement entend également juguler les effets de la pandémie sur l'économie ivoirienne à travers un soutien financier](#) : (i) la mise en place d'un fonds de soutien au secteur privé, pour un montant de 250 Mds FCFA (381 MEUR), dont au moins 100 Mds FCFA en faveur des PME, et la mise en place de fonds de garantie ; (ii) la mise en place d'un fonds spécifique d'appui aux entreprises du secteur informel touchées par la crise, pour un montant de 100 Mds FCFA (152 M EUR) ; (iii) un soutien aux principales filières de l'économie nationale, notamment l'anacarde, le coton, l'hévéa, le palmier à huile et le cacao, le café, pour un montant de 250 Mds FCFA. Pour les ménages défavorisés, le gouvernement a décidé de l'instauration d'un fonds de solidarité de 170 Mds FCFA (269 M EUR), dans le cadre d'un soutien humanitaire d'urgence. Ce fonds servira à élargir le champ des filets sociaux. En outre, d'autres dispositions ont été prises comme le report, pour l'ensemble des abonnés, des dates limites de paiement des factures d'électricité et d'eau, d'avril à juillet 2020, et de mai à août 2020 et des facilités de paiement pour soulager les couches défavorisées (abonnés au tarif social d'électricité et ceux facturés dans la tranche sociale pour l'eau), soit près de 1 M de foyers (40% des abonnés). Le soutien est évalué à environ 10 milliards de FCFA (15 M EUR) par le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables. Enfin, le contrôle des prix des produits de grande consommation sera renforcé.

### **Le port autonome d'Abidjan s'attend à une contraction de ses résultats en 2020**

Les activités [du port autonome d'Abidjan \(PAA\)](#), qui représente 90% des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire, sont affectées par la pandémie de coronavirus. Cette année, la plateforme s'attend à des résultats en baisse, après les bonnes performances enregistrées en 2019 (+7% en glissement annuel, avec un trafic record de 25,8 M tonnes). Les restrictions aux frontières décidées par plusieurs pays et les mesures imposées par l'État ivoirien pour contrer la progression du virus ralentissent les échanges commerciaux. [Le directeur général du PAA n'a pour l'instant pas indiqué de chiffres précis](#) sur l'impact de la crise sanitaire mondiale, précisant que sa sévérité demeurerait étroitement liée à la durée de la pandémie. Selon le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, la croissance économique de la Côte d'Ivoire devrait être divisée par deux, à 3,6% en 2020, à cause de l'épidémie de coronavirus, qui a déjà fait 194 cas de contamination, dont un décès au 3 avril 2020.

### **Le Conseil du café-cacao annonce le maintien du prix bord champ du cacao à 825 FCFA/kg pour la campagne intermédiaire**

Le prix minimum garanti bord champ de la campagne intermédiaire de commercialisation (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2020) est maintenu à 825 FCFA le kilogramme de fèves de cacao (prix annoncé le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour l'année cacaoyère 2019/2020). Une chute drastique des prix des fèves est observée depuis le début de la crise sanitaire dans le monde et devrait se poursuivre. Le maintien du prix aux producteurs sera financé dans le cadre des mesures de soutiens aux filières agricoles annoncé le 31 mars 2020 par [le Premier ministre ivoirien lors de la présentation du plan de soutien économique, social et humanitaire](#) face à la pandémie de COVID-19.

### **Prix excessif et contrefaçons de gels hydro alcoolique**

[La société Gandour, leader en Côte d'Ivoire dans les gels hydroalcooliques utilisés dans la lutte contre la pandémie du COVID-19](#), a dénoncé la fabrication contrefaite de ses produits et une hausse exagérée des valeurs sur le marché. « Le marché est submergé par des mauvais produits contrefaits fabriqués dans des laboratoires clandestins installés à Abidjan », a déploré Hassan Aboukhoudou, responsable des relations publiques de la société. Autre problème : le prix excessif des gels, qui a quadruplé depuis le début de la pandémie. Au niveau mondial, Interpol a saisi, dans 90 pays, 14 millions d'euros de produits sanitaires contrefaits entre le 3 et le 10 mars, dans le cadre de l'opération Pangea XIII : parmi ces saisies, on trouvait masques contrefaits, gel hydro alcoolique, faux kits de détection, faux vaccins et médicaments...

### **Dons du secteur privé dans le cadre de la lutte contre la pandémie**

Les dons du secteur privé ivoirien affluent vers les autorités ivoiriennes dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée au Covid-19. Le groupe international Arise Ports and Logistics a fait un don estimé à 1 Md FCFA (1,5 M EUR), composé notamment de 2 millions de masques de protection. Le principal brasseur du pays, Solibra, a fait don de 3 000 bouteilles d'eau au ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), et de 3 000 bouteilles d'eau à la Croix Rouge. Les entreprises du secteur pétrolier ont également fait des dons au MSHP : l'entreprise Total Côte d'Ivoire a offert un volume de carburants estimé à 25 M FCFA (38 K EUR) et l'entreprise Corlay a fait don de 8 130 litres de carburant. Le secteur bancaire a suivi : la Société Générale Côte d'Ivoire a remis un don d'une valeur de 80 M FCFA (122 K EUR), composé d'équipements et de matériel, dont 2 respirateurs ; la Banque sahélo-sahélienne pour l'Investissement et le Commerce a fait un don de 20 M FCFA (30 K EUR) aux autorités ivoiriennes. Enfin, la banque panafricaine UBA a fait un don d'une valeur de 150 M FCFA (229 K EUR), composé d'équipements sanitaires et d'appareils hospitaliers.

## **GAMBIE**

---

### **La Gambia Revenue Authority prend des mesures pour soutenir les contribuables**

[La Gambia Revenue Authority](#) (GRA) a prolongé de deux mois le délai de dépôt de la déclaration d'impôt annuelle et le paiement de l'impôt final de 2019, initialement dus pour le 31 mars 2020, ainsi que le délai de dépôt de la déclaration et le paiement de l'acompte du premier trimestre (dus initialement au 15 avril). L'autorité a également suspendu tous les contrôles des contribuables sur le terrain.

## **GUINEE**

---

### **Le « Oui » remporte le référendum constitutionnel et le parti du Président Alpha Condé obtient une très large majorité parlementaire**

[La Commission électorale guinéenne a annoncé le 1<sup>er</sup> avril](#) que le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), le parti du Président Alpha Condé, avait remporté 79 sièges sur les 114 que compte l'Assemblée nationale à l'issue des élections législatives du 22 mars. Selon les résultats publiés, le RPG a remporté 42 des 76 sièges sur les listes nationales et 37 des 38 sièges des circonscriptions. En l'absence des principaux partis de l'opposition, dont l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDC) de l'ex-premier ministre Cellou Dalein Diallo, qui avaient décidé de boycotter le double scrutin référendaire et législatif, les 35 sièges restants se répartissent entre 24 petits partis. Pour rappel, [la Commission a déjà proclamé le 27 mars](#) la victoire du « oui » à 91,6% lors d'un référendum organisé le même jour sur le projet de nouvelle Constitution proposée par le



chef de l'Etat. Selon [une déclaration du ministre de la Citoyenneté et de l'unité nationale](#), ce scrutin a été émaillé de violences, avec des actes de vandalisme, de destructions de biens publics et privés, des blessures et pertes en vie humaine. [La France, au cours d'un point de presse tenu le 24 mars](#), a remis en cause la crédibilité de ce double scrutin ; suivie depuis par des déclarations similaires de l'Allemagne et de l'Union Européenne.

### **Approbation par le FMI d'un décaissement de 23,5 M USD au titre de la 4<sup>ème</sup> revue de l'accord FEC**

Le 1er avril 2020, [le Conseil d'administration du Fonds monétaire international \(FMI\) a achevé la 4<sup>ème</sup> revue des performances économiques de la Guinée dans le cadre du programme soutenu par une facilité de crédit élargie](#) (FEC). L'achèvement de cet examen a permis le décaissement immédiat d'environ 23,5 M USD (21,5 M EUR), portant ainsi le total des décaissements au titre de l'accord à 117,6 M USD (107,5 M EUR). Selon l'institution, bien que la performance du pays dans le cadre du programme reste globalement satisfaisante, la Guinée fait face à d'importants risques baissiers liés notamment à la pandémie du COVID-19. Le taux de croissance de l'économie guinéenne est estimé à 5,6% en 2019 tandis que le déficit budgétaire se situerait 0,5% du PIB et le taux d'inflation moyen annuel à 9,5%.

### **Le gouvernement fixe à la baisse le prix du carburant à la pompe à 9 000 GNF/litre**

Dans un [communiqué](#) conjoint du ministre en charges des Hydrocarbures et du ministre de l'Economie et des Finances, le gouvernement fixe à 9 000 GNF (0,89 EUR) le prix du litre du carburant à la pompe, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, soit une réduction de 10 %. Cette réduction fait notamment suite à la baisse du cours international du prix du pétrole.

### **Signature d'un plan de coopération de 109 M USD entre la Guinée et le Système des Nations Unies**

[La Guinée a signé, le 31 mars, un Plan de travail conjoint avec le Système des Nations Unies couvrant la période 2020-2021](#), pour un budget de 108,7 M USD (101,1 M EUR). Ce budget sera réparti comme suit : 13,7 M USD (12,7 M EUR) en faveur de l'appui au renforcement des capacités nationales pour une gouvernance institutionnelle performante avec des principes des droits de l'homme, Etat de droit, démocratie, sécurité et paix sociale ; 23,9 M USD (22,2 M EUR) pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, gestion durable de l'environnement, résilience des populations aux changements climatiques ; 49 M USD (45,6 M EUR) au profit de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à travers la promotion de la santé, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, une éducation de qualité, la protection des plus vulnérables ; 21,6 M USD (20,1 M EUR) pour l'appui aux politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, y compris des migrants retournés et potentiels ainsi que les personnes vivant avec un handicap.

## **LIBERIA**

---

### **La CBL prend des mesures pour atténuer l'impact économique de COVID-19**

Le 24 mars 2020, [la Banque centrale du Libéria \(CBL\) a mis en place plusieurs mesures pour atténuer l'impact négatif de la pandémie de coronavirus sur l'économie libérienne](#). En premier lieu, la CBL a suspendu tous les frais de traitement des transferts électroniques de fonds, enjoignant ainsi les banques commerciales à réduire les coûts de transferts pour les particuliers et les entreprises. Elle a également décidé de suspendre les règles de classements et de provisionnement des créances aux entreprises des secteurs de l'aviation, de l'hôtellerie, du tourisme, de l'agriculture et du commerce transfrontalier, tout en invitant les établissements financiers à faire preuve de flexibilité vis-à-vis des emprunteurs exerçant dans ces secteurs et ayant des créances saines au moment de l'adoption de cette mesure. Au niveau du *mobile money*, les opérateurs ont suspendu tous les frais liés aux opérations de transfert d'argent et aux transactions commerciales à partir de leurs canaux pour un mois tandis que la CBL a relevé à hauteur de 100% des limites quotidiennes de transactions de *mobile money* et de 50% des limites mensuelles pour trois mois. En outre, les banques commerciales ont également accepté de suspendre pendant un mois tous les frais de transfert de fonds de personne à personne (P2P) via Internet ou les services bancaires mobiles.

## **Vers un financement de 15 M USD de la Banque mondiale pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 ?**

[La Banque mondiale devrait fournir 15 M USD \(14 M EUR\) au titre du fonds d'urgence pour aider le Libéria dans sa lutte contre la pandémie COVID-19.](#) L'annonce a été faite par le ministre libérien des Finances et de la planification du développement, le 20 mars 2020. L'institution mettrait ainsi à disposition de façon immédiate 1,5 M USD (1,4 M EUR) au pays, tandis que les fonds restants seront débloqués dans les semaines à venir. Le Libéria a, par ailleurs, apporté une contribution d'un montant de 500 K USD (465 K EUR) sur ressources domestiques pour la lutte contre le coronavirus.

## **Le gouvernement libérien et Afriland Bank signent un accord de garantie de 700 K USD**

Le gouvernement du Libéria et Afriland Bank ont signé un accord de garantie d'une valeur de 700 K USD (651 K EUR), pour améliorer la production, la transformation et la distribution du riz afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays. L'accord, qui est une facilité de trois ans, avec un taux d'intérêt de 7%, vise stratégiquement à fournir des garanties en espèces à Afriland Bank Liberia pour des prêts aux producteurs, transformateurs et distributeurs locaux de riz. Pour rappel, le gouvernement libérien a suspendu le mois dernier les droits d'importation sur le riz. En outre, en 2018, la production locale de riz était estimée à 280 000 tonnes, alors que le pays en avait importé pour environ 341 700 tonnes.

## **MALI**

---

### **Une faible participation aux élections législatives marquées par des violences djihadistes**

[Le premier tour des élections législatives maliennes](#), reportées depuis deux ans, a été organisé le 29 mars 2020 dans un contexte de progression de l'épidémie de COVID-19 (18 cas confirmés dans le pays le jour de l'élection). L'affluence a été faible, avec un taux de participation à 35,7%. Un second tour sera nécessaire pour départager les candidats dans plus de 70% des 147 circonscriptions, [selon les résultats annoncés le 2 avril par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation](#). Les listes dans lesquelles figurent des candidats soutenant le président Ibrahim Boubacar Keïta sont majoritairement en ballottage favorable en vue de ce second tour, prévu le 19 avril. Ces législatives ont été entachées par des violences djihadistes : des enlèvements d'agents électoraux, le pillage de bureaux de vote et l'explosion d'une mine qui a fait neuf morts. Pour rappel, quelques jours plus tôt, le chef de file de l'opposition et candidat Soumaïla Cissé a été enlevé par un groupe lié à Al-Qaïda.

### **Bank of Africa Mali prévoit d'augmenter son capital social de 3,3 Mds FCFA (5 M EUR)**

[La filiale au Mali du groupe Bank of Africa \(BOA\)](#) est en déroute sur la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), le marché financier commun de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La valeur de son action y a reculé de 5,9% le 26 mars 2020 atteignant 805 FCFA (1,2 EUR), après avoir reculé de 7% la veille, selon les bulletins officiels d'informations des deux journées. Le titre BOA Mali a accumulé une perte de valeur de 30% depuis le début de l'année. Dans ce contexte, la filiale malienne a prévu d'effectuer une augmentation de son capital social de 3,3 Mds FCFA (5 M EUR) en émettant de nouvelles actions d'une valeur nominative de 1000 FCFA (1,5 EUR).

## **MAURITANIE**

---

### **La Banque Mondiale attribue un financement de 133 M USD afin d'améliorer la délivrance des services publics essentiels**

[La Mauritanie bénéficiera d'un financement de 133 M USD de Banque mondiale](#) pour améliorer la délivrance des services publics essentiels. La nouvelle aide est divisée en trois composantes : i) une subvention de 66 M USD de l'Association internationale de développement (IDA), visant à améliorer l'accès aux services dans certaines localités du sud du pays et renforcer les capacités des gouvernements locaux à planifier et à gérer les services publics ; ii) une subvention de 44 M USD destinée à améliorer l'accès à des services d'eau et d'assainissement dans certaines zones rurales et petites villes toujours dans le sud de la Mauritanie ; et iii) 23 M USD afin d'étendre le projet de soutien au système de santé mauritanien, l'utilisation et la qualité des

services de santé et de nutrition reproductive, maternelle, néonatale et infantile dans la région du Hodh el Chargui.

### **Les autorités décrètent la fermeture de l'ensemble des marchés et des commerces non alimentaires jusqu'à nouvel ordre**

[Les autorités mauritaniennes ont décidé le 29 mars de fermer les commerces](#) sur l'ensemble du territoire national à l'exception des vendeurs en détails et des commerces de produits alimentaires. Le communiqué conjoint signé par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le ministère du Commerce et du Tourisme, indique que la décision vise à limiter la propagation des cas. Dans le même sens, les établissements publics ont réduit la présence de leur personnel. Les entreprises privées ne sont pas dans l'obligation de prendre les mêmes dispositions mais sont tout de même invitées à suivre l'exemple.

### **Commande d'équipements médicaux d'un montant de 5 M USD**

[Le ministère de la Santé a passé commande, les 27 et 28 mars 2020, d'équipements médicaux](#) pour un montant de 5 M USD. Les marchés attribués de gré à gré portent sur la fourniture de produits de désinfection-détection ; la fourniture, installation et mise en service de radiologies ; d'équipements de protection et de détection ; d'équipements de réanimation et de laboratoires ; mais aussi sur l'acquisition des lits de réanimation et d'ambulances. Les principales entreprises bénéficiaires sont : i) El Kheir, pour l'installation et la mise en services des équipements de réanimation et de laboratoire pour un montant de 1,4 M USD et qui dispose d'un délai de sept jours pour exécuter son contrat ; ii) Dircoma, entreprise privée établie également à Nouakchott, attributaire de deux marchés d'un montant global de 1,35 M USD ; iii) la société GLP vient en troisième position avec quatre contrats d'un montant d'environ 1 M USD.

### **Les opérateurs privés et publics se mobilisent pour soutenir l'Etat face au covid-19**

[La société de téléphonie mobile mauritanienne Chinguittel](#) a attribué dans le cadre des contributions au fonds de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus un montant de 10 M MRU (246 K EUR) et met à disposition tous ses supports publicitaires pour sensibiliser la population au COVID-19. La Banque Populaire de Mauritanie a pris des mesures pour soutenir ses clients de la catégorie fonctionnaires et salariés dont le salaire est inférieur ou égal à 15 000 MRU (369 EUR) : i) les échéances de prêts en cours seront à la charge de l'établissement pour 3 mois ; ii) la banque est disposée à restructurer les échéances dues sur l'année 2020 sur les années suivantes. La SOGECO fait de son côté don d'une ambulance, d'un lot de matériel médical et de divers consommables. Enfin la Banque Centrale de Mauritanie a ouvert des guichets destinés à la réception des contributions à ce fonds tout en communiquant des coordonnées bancaires pour les participants souhaitant procéder par virement.

## **NIGER**

---

### **Des prévisions de croissance en baisse de près de 2 points du PIB, à 4,1%**

En raison de la pandémie liée au COVID-19, [le gouvernement craint une forte contraction du produit intérieur brut \(PIB\) du pays avec un taux de croissance à 4,1%](#), alors que les précédentes estimations du Fonds monétaire international (FMI) prévoyaient une croissance de 6%. Selon les prévisions du gouvernement, cette crise devrait entraîner une perte de recettes douanières et fiscales de plus de 89 Mds FCA (133,5 M EUR), soit 1,1% du PIB.

### **L'Etat d'urgence dans la lutte contre le COVID-19 est décrété par le Président Mahamadou Issoufou**

[Les Nigériens ont entamé, le 27 mars, l'état d'urgence décrété par le président Mahamadou Issoufou.](#) Cette décision est accompagnée des mesures suivantes : couvre-feu à Niamey, seule ville touchée par la pandémie, de 19h à 6h du matin ; fermeture des marchés de la ville à partir de 17h depuis le 26 mars ; isolement sanitaire de la ville de Niamey pour une durée de 2 semaines renouvelable ; augmentation des capacités d'accueil hospitalières et de réanimation ; renforcement de la protection du personnel médical ; augmentation des capacités de confinement des cas suspects ; recrutement de 1 500 agents de santé supplémentaires. Le

Président Issoufou a estimé que l'ensemble des mesures sanitaires, économiques et sociales pourrait représenter un coût de 597 Mds FCFA (900 M EUR), soit 7,4% du PIB nigérien.

### **Taux d'accès aux soins en hausse mais insuffisant pour faire face à la crise sanitaire**

[Le taux d'accès aux services de soins au Niger](#) a été amélioré de manière significative de 45,3% en 2010 à 51,35% en 2019. Selon le gouvernement, ce résultat a été rendu possible grâce notamment au renforcement des infrastructures sanitaires et à la poursuite des efforts de délivrance de services de proximité. Néanmoins, la situation sanitaire reste extrêmement précaire avec seulement 1 400 médecins sur le territoire nigérien, soit un médecin pour plus de 15 000 personnes. Le Niger fait à présent face à la crise sanitaire mondiale et compte 74 cas confirmés du COVID-19 et 5 morts. Le 27 mars, le Président a annoncé le recrutement imminent de 1 500 agents de santé.

## SENEGAL

---

### **La croissance du PIB en 2019 revue à la baisse, à 5,2%**

Selon le dernier rapport de [l'Agence nationale de la statistique et de la démographie](#) (Ansd) qui inclut les données du 4<sup>ème</sup> trimestre, la croissance du PIB en 2019, estimée à 6,8% du PIB, ressort à 5,2%, soit une baisse de 1,6 pt de pourcentage par rapport aux prévisions et -1,2 pp par rapport à la croissance constatée en 2018. En valeur, le PIB est estimé à 13 859 Mds FCFA (21,4 Mds FCFA) en 2019. Par rapport à 2018, les exportations de biens et services auraient enregistré une hausse de 15,8% et les importations de 5,5%. La consommation finale quant à elle, aurait enregistré une hausse de 4,1%, par rapport l'année précédente. La valeur ajoutée en volume des secteurs primaire, secondaire et tertiaire aurait respectivement progressé de 4,1%, 4,5% et 5,3% en 2019.

### **221 M USD du FMI en aide d'urgence au Sénégal**

[Les services du Fonds monétaire international \(FMI\) et le Sénégal se sont entendus pour une aide d'urgence de 221 M USD](#) afin de permettre au pays de faire face à l'impact économique de la pandémie de coronavirus. Le montant de l'aide comprend 147,6 M USD au titre de l'Instrument de financement rapide (IFR) et 73,3 USD au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) pour répondre aux besoins urgents du budget et de la balance des paiements résultant de la détérioration des conditions économiques mondiales et de la propagation du COVID-19 au Sénégal. Le Conseil d'administration du FMI devrait examiner cette requête de financement d'ici à mi-avril 2020.

## SIERRA LEONE

---

### **Inflation à deux chiffres en février en g.a, imputable aux secteurs de l'éducation et de la santé**

En février 2020, [le taux d'inflation en Sierra Leone s'est situé à 14,7% en glissement annuel](#) (g.a), d'après l'Office national de la statistique. Ce haut niveau d'inflation est imputable principalement au renchérissement des prix des biens et services des branches « éducation » (+69,8% en g.a), « santé » (+46,21%) et « aliments et boissons non alcoolisées » (+8,3%). Sur l'ensemble de l'année 2020, le taux d'inflation moyen annuel est projeté à 13% par le FMI.

## TOGO

---

### **La facturation en ligne bientôt obligatoire à Togo Terminal**

[Togo Terminal \(TT\), filiale du groupe Bolloré Transport & Logistics Togo](#), spécialisée dans la manutention et l'entreposage de conteneurs, est passée [à la facturation en ligne de ses prestations](#). D'ici fin avril 2020, l'e-facturation devrait devenir obligatoire, avec un délai de 3 mois accordé à tous les clients afin de se conformer aux nouvelles procédures. Pour leur permettre de se familiariser avec la plateforme, TT offre aux opérateurs économiques la possibilité d'émettre en ligne les factures des conteneurs à l'import en mode « livraison

directe sur camion », dans un premier temps. Pour ces types de conteneurs, les règlements des factures se font dans toutes les agences Ecobank, à partir du téléphone, via Ecobank Mobile App, ou par Flooz.

### **Les travaux de réhabilitation de la voie Lomé – Kpalimé vont démarrer**

[Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales a annoncé dans une note adressée aux préfets concernés](#), que les travaux de la voie Lomé-Kpalimé (123 km) devraient commencer à la mi-avril. Ces travaux, estimés à 100 Mds FCFA (150 M EUR), se résument d'une part en la construction de routes 2×3 voies sur le tronçon Todman-Zanguéra (15 km) et 2×2 voies sur le tronçon Zanguéra-Noépé (8 km) et en une chaussée de 2 voies entre Noépé et Kpalimé (91 km). D'autre part, trois bassins de rétention d'eau à Todman, Ségbé, et Adidogomé seront construits. Les travaux sont confiés à l'entreprise de BTP burkinabaise EBOMAF.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

| <b>Indicateurs Pays</b>                                | <b>BEN</b> | <b>BFA</b> | <b>CIV</b> | <b>RCI</b> | <b>GMB</b> | <b>GIN</b> | <b>GNB</b> | <b>LBR</b> | <b>MLI</b> | <b>MRT</b> | <b>NER</b> | <b>SEN</b> | <b>SLE</b> | <b>TGO</b> | <b>UEMOA</b> | <b>ASS</b>     |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|----------------|
| <i>Population (M hab.) 2018</i>                        | 11,4       | 19,5       | 0,6        | 25,6       | 2,2        | 13,3       | 1,7        | 4,5        | 18,5       | 4,5        | 19,3       | 16,3       | 7,6        | 8,0        | <b>120,4</b> | <b>992,6</b>   |
| <b>Macroéconomie</b>                                   |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |              |                |
| <i>PIB (Mds USD) 2018</i>                              | 10,5       | 14,2       | 2,0        | 43         | 1,7        | 11,7       | 1,5        | 3,2        | 17,2       | 5,2        | 9,2        | 24         | 3,9        | 5,4        | <b>140,3</b> | <b>1 642,7</b> |
| <i>PIB / Hab (USD) 2018</i>                            | 915        | 729        | 3 563      | 1 680      | 745        | 883        | 840        | 728        | 927        | 1 143      | 477        | 1 474      | 515,9      | 670        | <b>1 060</b> | <b>1 658</b>   |
| <i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>                    | 6,5        | 6          | 4,7        | 7,4        | 6,6        | 5,8        | 3,8        | 1,2        | 4,9        | 3          | 5,2        | 6,2        | 3,7        | 4,7        | <b>6,3</b>   | <b>3</b>       |
| <i>Inflation (%) 2018</i>                              | 1          | 2,0        | 1,3        | 0,3        | 6,5        | 9,7        | 1,4        | 23,4       | 1,7        | 3          | 3          | 0,5        | 16,9       | 0,7        | <b>1,4</b>   | <b>8,5</b>     |
| <b>Finances Publiques</b>                              |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |              |                |
| <i>Déficit public (%PIB) 2018</i>                      | -4,7       | -4,7       | -2,7       | -4         | -6,6       | -2         | -5         | -4,8       | -4,7       | 1,6        | -4,9       | -3,4       | -3,8       | -3,1       | <b>-3,8</b>  | <b>-3,7</b>    |
| <i>Dettes publiques (%PIB) 2018</i>                    | 54,6       | 43         | 127,7      | 52,2       | 83,1       | 38,7       | 56,1       | 40,5       | 36,6       | 83,9       | 55,1       | 64,4       | 71,3       | 74,6       | <b>52,5</b>  | <b>48,5</b>    |
| <i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>                    | 13,4       | 17,8       | 22,5       | 16,5       | 17,2       | 12,8       | 11,4       |            | 14,8       | 20,0       | 14,9       | 18,7       |            | 17,4       | <b>16,2</b>  | -              |
| <i>Risque Pays<sup>1</sup></i>                         | B          | C          | B          | B          | -          | C          | -          | D          | D          | D          | C          | B          | D          | C          | -            | -              |
| <b>Echanges</b>  |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |              |                |
| <i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>                 | -11,3      | -2,6       | -39,0      | 6,2        | -35,5      | -5,0       | 0,8        |            | -4,3       | -9,4       | -12,0      | -12,8      |            | -19,6      | -            | -              |
| <i>Exportations françaises vers<sup>2</sup> (MUSD)</i> | 207        | 283        | 30         | 1 334      | 9          | 194        | 5          | 9          | 374        | 205        | 170        | 856        | 16,2       | 344        | <b>3 573</b> | <b>11 015</b>  |
| <i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>           | 4          | 26         | 0,4        | 950        | 0,2        | 101        | 3,0        | 49,7       | 11         | 43         | 270        | 99         | 19,1       | 18         | <b>1380</b>  | <b>8 069</b>   |
| <i>Balance courante (%PIB) 2018</i>                    | -8,9       | -7,5       | -7         | -3,4       | -11,5      | -16,1      | -1,6       | -23,3      | -7,3       | -18        | -16,3      | -7,2       | -13,8      | -7,9       | <b>-6,8</b>  | <b>-2,6</b>    |
| <i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>         | -          | -          | 5          | -          | 4          | 3          | -          | 2,6        | -          | 5          |            | -          | 3,4        | -          | <b>5</b>     | <b>5</b>       |
| <b>Aspects qualitatifs</b>                             |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |            |              |                |
| <i>IDH (2018)<sup>3</sup></i>                          | 163        | 183        | 125        | 170        | 174        | 175        | 177        | 181        | 182        | 159        | 189        | 164        | 184        | 165        | -            | -              |
| <i>Doing Business (2019)<sup>4</sup></i>               | 153        | 151        | 131        | 122        | 149        | 152        | 175        | 175        | 145        | 148        | 143        | 141        | 163        | 137        | -            | -              |
| <i>Environnement des affaires<sup>5</sup></i>          | C          | C          | C          | B          | -          | D          | -          | D          | D          | D          | C          | B          | D          | C          | -            | -              |

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>3</sup> PNUD - Classement sur 189 pays

<sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>5</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque